

Cyclamaine



Infos

Périodique d'information de l'association Cyclamaine.
Maison des Associations, 4 rue d'Arcole, Le Mans
Tél : 02.43.81.59.05 mël :cyclamaine@aol.com

N°24
Prix : 1 Euro
Novembre 2003

Edito

Un contresens plein de bon sens

Ouf ! Enfin un contresens cyclable sur la Rue du Port qui nous permet de monter en toute légalité vers la République, divisant ainsi par trois le temps de voyage entre la Médiathèque et cette place.

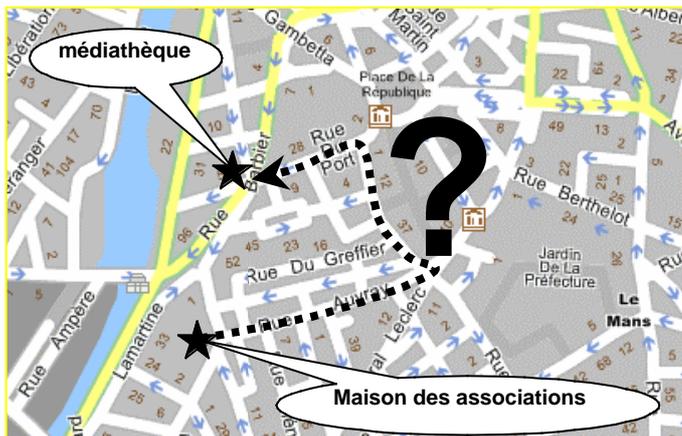
Ce qui n'était pas possible il y a quelques mois encore l'est maintenant.

C'est l'occasion de se pencher dans ce journal sur les méfaits des sens interdits pour les cyclistes. Les sens uniques sont là pour réguler la circulation motorisée. Très bien, mais faut-il par là-même ériger de véritables barrières pour les cyclistes ? Bien sûr, dans la pratique, des cyclistes urbains empruntent de temps en temps le sens interdit, mais ils courent le risque d'être agressés par l'automobiliste qui trouve qu'un sens unique lui donne le droit de rouler vite sans prêter trop d'attention aux autres usagers.

Est-ce qu'un sens interdit pour les vélos a plus de sens qu'un sens interdit pour les piétons ?

En Hollande la réponse a été claire : les sens interdits aux cyclistes ont pratiquement disparu et les contresens abondent.

Il est vrai que nous ne sommes pas en Hollande, mais cela montre au moins que la présence de cyclistes dans les sens interdits aux voitures ne conduit pas forcément à la



D'abord en faisant accepter le fait que si des vélos en contresens forcent les voitures à rouler moins vite, ce n'est pas une mauvaise chose. Pourquoi ne pas mettre en zones trente les rues résidentielles ?

Ensuite, si on trouve bien de protéger les piétons sur les routes très fréquentées par des trottoirs dans les deux sens, pourquoi ne pas protéger également les cyclistes dans les deux sens par des pistes.

Les 150 contresens à Strasbourg et la Rue du Port au Mans montrent que les mentalités changent. Lentement certes, mais Cyclamaine continue à se battre pour que l'on introduise des contresens cyclables là où c'est possible, c'est-à-dire presque partout.

Taco Nicolai

Sommaire

Page 2

- Les 10 ans de Cyclamaine
- En ville sans ma voiture (22 septembre 2003)

Page 3

- Les contresens cyclables

Page 4

- Un journal thématique
- Appel aux bonnes volontés

**Assemblée général
de
CYCLAMAINE
Vendredi 19 mars
2004**



Avez-vous (ré) adhéré à CYCLAMAINE ?

Nom : Prénom :

Né le

profession.....

Adresse.....

.....

Adresse mël

Adhésion à CYCLAMAINE pour 2003 : **6 Euros**

catastrophe.

Comment arriver à changer les mentalités et les lois ?

La roue tourne... La roue tourne... La roue tourne... La roue tourne...

Les 10 ans de Cyclamaine

Ce fut une belle journée, nous étions nombreux, il faisait beau. De nombreux élus ont tenu à marquer par leur présence l'importance du vélo urbain.



La journée s'est déroulée au



mieux, couronnée par un magnifique gâteau d'anniversaire, offert par Le Paillon d'or. A cette occasion nous avons montré que nous étions capables de trouver des financements (N° collector 10 ans en couleur !), de mobiliser des adhérents et des élus, d'inciter les familles à arpenter la voie publique toute une journée pour le plus grand plaisir de tous...

Après ces constats positifs, quelques leçons à tirer. Malgré nos efforts, la communication avant la fête reste insuffisante, et pourtant les médias (excepté la télé) ont aidé de leur mieux.

Il faut beaucoup de temps et de travail pour préparer un journal de ce prix, ne serait-il pas possible d'élargir le partenariat avec tous nos adhérents ? (Voir appel page 4).

Nous avons prévu de nous rencontrer en mars, pour l'assemblée générale et en juin pour une autre fête du vélo où, espérons le, nous serons de plus en plus nombreux, pour affirmer notre désir et notre plaisir de rouler tous les jours dans notre ville !

Christine Grouhel

La journée du 22 septembre 2003 (en ville sans ma voiture ?)

La journée du 22 septembre 2003 qui marquait un temps fort de la semaine du transport ne restera pas dans les mémoires. Tout d'abord nous avons pu remarquer le silence du ministère du transport qui à quelques exceptions près n'a fait aucune communication volontariste pour préparer cette journée.

Les médias ont bien essayé de s'y intéresser, mais c'est plus la grogne des automobilistes bloqués dans leurs voitures qui a été mise en avant.

Quelques exemples par-ci par-là en faveur du vélo, mais rien d'engagé vers les cyclistes comme moyen de lutter contre l'engorgement des centres villes, contre la pollution et les accidents.

Ne voyant pas de geste de l'état, nombreux sont les Maires qui n'ont pas voulu combler cette carence et n'ont pas engagé de moyens conséquents.

Au Mans les plaquettes d'informations ont été distribuées

uniquement dans le centre ville, et leur nombre étaient dix fois moindre que l'année dernière.

L'emplacement réservé pour les associations était plutôt dissuasif qu'attirant et le nombre de contacts que nous avons pu avoir ce jour se compte sur les doigts des deux mains.

Sommes-nous prêts à participer de nouveau à une journée qui, organisée comme cette dernière, ne peut que nuire à l'utilisation du vélo, et aux autres modes de transport en général. Sans volonté politique pas de résultats.

Cyclamaine par l'intermédiaire de la FUBicy fera remonter notre mécontentement auprès du ministère des transports pour que celui-ci se montre plus enclin à des modes de transports autres que la voiture.

Richard Coroller



CYCLOS STARS
VENTE - REPARATION CYCLES -
246 bis, rue de Laigné
72100 LE MANS Tél. 02-43-75.00.32

LE PAILLON D'OR
Mairie et Ecole Guéné II, place Adrien Thoreau 72100 Le Mans
Tél. 02 43 84 23 94 - Fax. 02 43 85 74 12

Les contresens cyclables

D'après les propos de Jean-Michel Herry, fondateur du club de villes cyclables et directeur adjoint des services techniques de la ville de Lorient, paru dans Libération du mardi 17 avril 2001 (propos recueillis par Catherine Corroler)

Jean-Michel Herry est membre fondateur du **Club des villes cyclables**. Sa municipalité a lancé il y a une dizaine d'années une politique d'apaisement de la circulation et de partage de la voirie au profit des modes de déplacements doux (vélo et transports en commun).

Quelle est la philosophie des aménagements cyclables aujourd'hui ?

Le partage de la voirie(..). Aujourd'hui, on considère qu'il faut du mélange(..) Cela nous conduit à proposer des aménagements qui auraient été considérés comme insensés il y a dix ans, comme les **contresens cyclables**

Les pistes à contresens, une idée pleine de bon sens

En France, seul Strasbourg a généralisé cet aménagement.

C'est un aménagement cyclable généralisable, à toutes les rues en sens unique, qui facilite la circulation des cyclistes et qui pousse inconsciemment les automobilistes à ralentir.

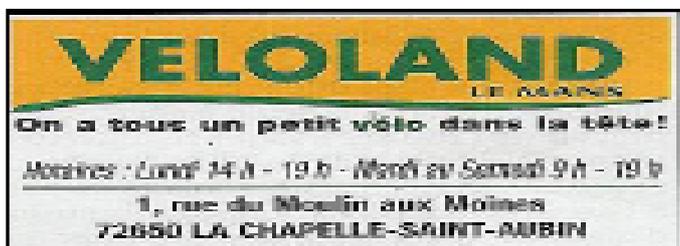
Les contre-sens cyclables demeurent l'exception en France. Sans doute parce qu'ils sont mal connus des élus et des techniciens locaux. En Allemagne, en Autriche, au Danemark ou aux Pays-bas, ces aménagements sont courants. A Strasbourg, le premier contresens cyclable date de 1982. Depuis, 192 ont suivi. "La Communauté urbaine de Strasbourg est la seule agglomération à avoir banalisé les contresens cyclables sur son territoire" observe la **Fubicy** (Fédération française des usagers de la bicyclette). Ailleurs, en France, c'est le désert. "Toutes les autres villes en ont, au mieux, une quinzaine (**Grenoble**, Nantes, Rennes), parfois quelques-uns (Lille, Paris. . .), et le plus souvent aucun", regrette la **Fubicy**.

Un contresens cyclable est une "voirie à double sens, mais dont un sens n'est utilisable que par les cyclistes", d'après le **Certu** (Centre d'étude sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques).

Pour les amateurs de vélo, **ces contresens représentent un gain en temps et en sécurité**. Respecter les sens uniques les oblige à faire des détours non-négligeables et de surcroît par des voies très fréquentées, les exposant à des risques accrus d'accidents. Les quartiers résidentiels ou le centre ville sont pour la plupart maillés de sens uniques qui constituent une gêne à un cheminement simple à vélo. Alors que ces sites sont intrinsèquement surs, nous sommes paradoxalement contraints, voir orientés par les sens uniques, vers les grands axes, pas toujours pourvus en bandes cyclables. Et ceci est d'autant plus aberrant qu'on connaît tous ces rues voisines et identiques en dimension où l'une est en sens unique alors que sa sœur nous permet de croiser des véhicules.

Techniquement, pour les rues simples de type résidentiel, il suffirait :

- d'un panneau « sens interdit sauf vélo » à une extrémité,
- d'un panneau bleu sens unique avec une petite flèche + cycliste dans l'autre sens, à l'autre extrémité,
- de marquage au sol



Ainsi, à faible coup, nous pourrions restituer aux cyclistes un domaine cyclable perdu et précieux.

Mais ce concept est peu répandu. A cela, deux raisons. D'une part, le fait que certains élus et techniciens ignorent l'existence même de cet aménagement. L'autre raison tient au manque de données disponibles en accidentologie. Et par « accidentologie intuitive », les contresens cyclables sont considérés comme dangereux.

Pourtant, d'après les militants de la **Fubicy**, cette crainte est infondée. **Serge Asencio**, animateur de l'association cycliste strasbourgeoise **Cadr 67**, a présenté les résultats de 1^{ère} étude française sur les accidents de vélo dans une rue à sens unique avec contresens cyclable, à Strasbourg. Résultat : "Nous en avons trouvé 9 depuis 1987", sachant que 160 cyclistes ont été victimes d'un accident à Strasbourg rien que pour l'année 2000. Par ailleurs, aucun de ces accidents n'a résulté d'un choc frontal, le vélo n'ayant pas percuté le véhicule venant en face.

Le **CERTU**, lui-même, dans ses "Recommandations

pour les aménagements Cyclables" notent sur ces voies (p.39) "l'absence de tout accident", même lorsque quelques stationnements illicites sont à déplorer. Ceci est dû à une bonne vision réciproque" puisque l'automobiliste et le cycliste se font face. D'ailleurs tout cycliste se sentira plus en sécurité en croisant qu'en se faisant doubler.

Et par accidentologie intuitive, et en reconnaissant le fait que la pratique du « contresens sauvage » existe, sans grand dommage apparent d'ailleurs, les petits et les grands ne seraient-ils pas plus en sécurité à croiser des automobilistes avertis, qui seraient invités à ralentir leur allure (annulant ainsi l'effet néfaste des sens uniques).

Mais l'obstacle principal est dans les esprits. Alors parlez-en, **diffusez ce concept**. Il ne faut plus penser en un domaine public sectorisé.

Le vélo retrouvera ainsi une place à part entière en recouvrant un domaine cyclable simple et tellement accessible.

Alors... **Le Mans, pionnière des contresens..... ?**

Au potentiel, assurément ;

Au devenir...à suivre...

Arrangements et commentaires : Gwenaël Plouzenec.



Un journal thématique.

Ce journal a un thème, comme vous avez pu constater, "Le sens unique et son contresens pour les vélos." A partir d'aujourd'hui chaque journal aura un autre thème connu bien d'avance pour que tous les adhérents puissent réfléchir, trouver des informations et nous les faire parvenir, et bien sûr écrire les articles. Les articles doivent être soumis au moins 6 semaines avant la parution du journal. Les dates des prochains journaux et leurs thèmes sont les suivants:

parution autour de:

1 mars 2004
15 mai 2004
1 novembre 2004

Thème:

vie de l'association (AG)
Vélo -cité ↔ Vélo-santé
Ramassage scolaire à vélo

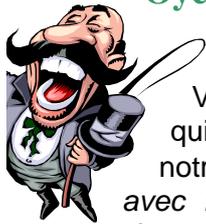
Soumission des articles avant le:

15 janvier 2004
15 avril 2004
15 septembre 2004

Siobhan Leitch



Oyez ! Oyez ! Braves pédaleurs !



A tous les chevaliers du guidon, à toutes les amazones du biclou,
Vous qui écumez les rues du Mans,
qui affrontez chaque jour les mailles de notre urbain domaine public,
avec l'impression d'être une libellule au-dessus d'Orly.....

Vous rêvez d'un monde meilleur....

Le CIS est fait pour vous !

La Commission Itinéraire Sécurité a pour rôle principal de représenter Cyclamaine au CPV. Cette mission est satisfaite.

Mais...un de ses objectifs est également de dresser un état des lieux vivant du domaine cyclable (avec ou sans aménagements), et notamment pour 2003 de travailler sa forme c'est à dire réaliser un dossier homogène et plus lisible. En quelques mots, répartis sur 6 quartiers, nous souhaitons établir des dossiers par thèmes comme les dangers imminents, les contresens...

Et... les effectifs nous font cruellement défaut et nous ne pourrons l'assurer.



Alors rejoignez- nous !

Et vous participerez à une fantastique aventure moderne dans la mesure de vos moyens : remonter l'info, mettre à jour les fiches thèmes/quartier, participer à nos réunions (environ 1 par mois).....

Contactez-nous par mail, tam-tam, téléphone immobile ou pas, plis postaux, pigeons ou VHF, on s'en moque, mais n'hésitez pas, (on n'en mangera qu'un sur trois). (pour ma part, je suis dans l'annuaire et ne me dites pas que j'ai des homonymes).....après ce sera le sergent recruteur. A +

Gwenaël Plouzennec

PS : on n'est que 3, il nous faudrait un 4ème pour la belote.

Pour la distribution du journal, nous avons besoin aussi de la mobilisation de ceux qui peuvent y participer. Contactez par mail ou par téléphone l'association en indiquant les rues où les secteurs où vous pourriez faire la distribution (3 fois par an !)

etiquettes

Identifiez-vous

Une nouvelle fois ce journal a été en partie financé grâce à nos sponsors, et ceux ci aimeraient que les adhérents de **Cyclamaine** se fassent reconnaître à chaque achat dans leurs magasins. Ils sauront de la sorte que la publicité qu'ils font leur ramène des clients. Chacun pourra alors mesurer les retombées économiques.

Alors désormais n'hésitez plus, identifiez vous, ils nous en seront reconnaissants et participeront ainsi de manière pérenne à la confection du journal.

BOUTICYCLE Guillaume LESIRE



124 - 126, avenue Jean-Jaurès
72100 LE MANS

Tél. 02 43 84 22 92 - Fax 02 43 84 72 21

e-mail : guillaume.lesire@bouticycle.com

Cyclamaine infos

Maison des Associations, 4 rue d'Arcole 72000 LE MANS :
02.43.81.59.05

Directeur de publication : Philippe Teutsch

Imprimé par nos soins

Pour nous contacter, vous pouvez utiliser le courrier électronique : cyclamaine@aol.com

Nous avons aussi un site Web :

<http://lemans.fubicy.org>